

Le RPAM : UN SERVICE D'INFORMATIONS POUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Issu de la fusion de la Communauté de Communes de la Basse Automne et de l'Agglomération de la Région de Compiègne, un nouveau service dit « **Relais Parents- Assistantes Maternelles** » est à votre disposition depuis le mois de septembre 2019.

Soutenu par la CAF et le Département de l'Oise, le Relais Parents - Assistantes Maternelles est un service intercommunal de proximité, qui a pour objectif d'aider gratuitement les parents et les assistants maternels à être mieux informés (modes d'accueil collectifs ou individuels, contrat de travail,...). Il permet d'accompagner les parents dans leur rôle d'employeur ; de rompre l'isolement et de favoriser la professionnalisation des assistants maternels.

Une animatrice assure le suivi du secteur SUD :

Anne-Sophie GRENET au 03 44 38 58 31 et Email : relaissud@agglo-compiegne.fr

Les bureaux sont situés à Compiègne au siège de l'ARC (2ème étage - Hôtel de ville de Compiègne).

Le bureau de Verberie, situé au 15 rue Saint-Pierre, est ouvert uniquement sur rendez-vous

Le Relais Parents - Assistantes Maternelles (RPAM) est un lieu d'accueil, d'informations et de rencontres au service des assistants maternels, des candidats à l'agrément, des parents et des futurs parents.

Il a pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistants maternels agréés.

ESPACE D'ACCUEIL, D'INFORMATIONS, DE RENCONTRES POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Les animatrices du RPAM de l'ARC vous accueillent et vous proposent :

- une inscription sur les listes d'assistants maternels mises à disposition des parents qui sont à la recherche d'un mode de garde,
- une information actualisée sur votre profession : statut, convention collective nationale, droits et devoirs, etc.),
- une aide lors de l'établissement du contrat de travail avec votre employeur,
- un soutien et des conseils dans les relations avec l'enfant et les parents,
- des lieux d'animation pour les enfants qui vous sont confiés, vous permettant de rencontrer d'autres assistantes maternelles et de rompre votre isolement,
- des temps d'échange avec des professionnels de la petite enfance ou de la santé, vous permettant de prendre du recul sur votre pratique et de l'enrichir,
- des réunions à thème permettant d'aborder et d'approfondir la réglementation de votre activité et les questions suscitées par la pratique quotidienne.

L'ENFANT

Les animatrices du RPAM de l'ARC organisent des lieux d'animations avec des jeux et des espaces créatifs et des spectacles pour :

- développer l'éveil, l'imaginaire et l'expression des enfants,
- favoriser le développement moteur, intellectuel et affectif des enfants,
- découvrir les règles de vie en groupe pour une socialisation en douceur à travers la rencontre d'enfants et d'adultes.

LES PARENTS

Les animatrices du RPAM de l'ARC sont à votre disposition pour :

- vous renseigner sur les différents modes de garde existants sur la commune et vous amener à réfléchir sur le mode d'accueil le plus adapté à vos besoins,
- vous donner la liste actualisée des assistants maternels agréés de l'ARC et des informations sur l'accueil de votre enfant chez une assistante maternelle agréée, vous informer également, sur les organismes spécifiques qui gèrent la garde à domicile
- vous aider dans vos démarches administratives : contrat de travail, aides financières, connaissances des droits et devoirs de chacun...
- vous apporter un accompagnement et une écoute concernant le mode d'accueil de votre enfant,
- vous informer sur le développement affectif et psychomoteur de votre enfant.

